



Avertissement



POMME DE TERRE

No 01 – 2 mai 2008

Version modifiée le 6 mai 2008

EN BREF :

- Conditions climatiques et culturales.
- Choix de la semence.
- Réception et entreposage.
- Tranchage et traitement des semences.
- Conditions à la plantation.
- Traitements dans le sillon.
- Fongicides et insecticides homologués pour le traitement des semences.
- Fongicides et insecticides homologués pour le traitement dans le sillon.

Conditions climatiques et culturales

Au cours des 2 dernières semaines, les températures ont été au-dessus des moyennes de saison, principalement dans les régions situées plus au sud de la province. Certains producteurs ont débuté les plantations pour les marchés de primeurs (table et croustilles) dans les régions de la Montérégie-Ouest et de Lanaudière. Des précipitations importantes, observées en début de semaine, ralentissent les opérations, car la nappe phréatique est relativement haute.

Dans les régions plus au centre et à l'est de la province, malgré de bonnes accumulations de neige, le gel peu profond du sol a permis un dégagement rapide de celui-ci, sans beaucoup de ruissellement ni de problèmes d'érosion dans les champs. Toutefois, les conditions humides des sols et certains amoncellements de neige en bordure des champs n'en permettent pas encore l'accès.

La majorité des producteurs n'ont pas encore commencé leurs plantations. Ils procèdent actuellement au conditionnement (réchauffement, tranchage et traitement) des semences. Cette étape est très importante et doit être réalisée correctement. Voici donc les principaux éléments à considérer pour une plantation réussie.

Choix de la semence

Le choix d'une semence de qualité est une étape essentielle pour obtenir une bonne récolte. L'utilisation d'une semence certifiée peut normalement vous garantir cette qualité, car elle a subi de nombreuses inspections et de nombreux tests en laboratoire. De plus, celle-ci devrait respecter les normes maximales de tolérance émises par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour les maladies et les défauts. Assurez-vous d'obtenir auprès de votre fournisseur la qualité attendue. Si un défaut majeur est détecté, vous pouvez demander à l'ACIA une réinspection dans les 48 heures suivant la réception de votre semence.



Réception et entreposage

La réception et l'entreposage des semences sont des étapes importantes afin de s'assurer de préserver les qualités sanitaires des semences. Le nettoyage de l'entrepôt, des équipements de manutention et de tranchage, suivi d'une désinfection, est obligatoire. Il est important d'utiliser un désinfectant homologué pour le contrôle du flétrissement bactérien. Le seul désinfectant enregistré à cet effet est le AG-SERVICES INC GENERAL STORAGE DISINFECTANT. Il est recommandé de désinfecter les équipements de tranchage entre les différents lots de semences. L'utilisation de trancheurs avec des rouleaux spongieux imperméables est aussi préférable.

Il faut s'assurer de prévenir les mélanges de variétés et ne pas entreposer des semences dans un endroit où un inhibiteur de germination (IPC) a été utilisé moins de 6 mois auparavant.

Afin d'éviter d'infliger des blessures aux tubercules, vous devez normalement être en mesure de réchauffer graduellement votre semence afin que sa température se situe entre 10 et 13 °C (50 à 55 °F) pour sa manipulation. À la plantation, les températures du sol et des semences devraient être idéalement semblables.

Tranchage et traitement des semences

Le tranchage de la semence est une opération importante. On tranche la semence pour obtenir une grosseur de planton optimale et contrer la dominance apicale. Cette opération laisse une énorme blessure et permet aux organismes pathogènes de pénétrer dans la semence.

On suggère donc un traitement des semences pour laisser le temps à la nouvelle barrière naturelle de se former. En général, il faut 6 à 10 jours pour compléter le processus de cicatrisation et les semences dont l'âge physiologique est jeune cicatrisent mieux. Les traitements les moins asséchants sont à privilégier, la chaux et le talc étant les pires. Le traitement des semences avec un fongicide permet de protéger le planton principalement contre la pourriture des plantons. Ceux contenant du mancozèbe ont aussi démontré une certaine accélération de la cicatrisation. Certains produits protègent également de l'infection possible par d'autres maladies fongiques, mais dans une moindre mesure. Vous trouverez au **tableau 1** les produits recommandés pour le traitement des semences.

Il faut aussi se rappeler que les fongicides utilisés pour les traitements des semences préviennent la contamination par contact durant la manipulation ou en entrepôt en réduisant la sporulation, mais ne guérissent pas les semences infectées. Ils ne peuvent pas non plus racheter les conséquences de mauvaises pratiques culturales.

Conditions à la plantation

Afin de diminuer les risques de la pourriture de plantons et de la rhizoctonie, il faut s'assurer d'avoir un sol suffisamment réchauffé et un bon égouttement. Ces conditions peuvent être atteintes en améliorant le drainage des sols, en les nivelant et en les décompactant. Lorsque les conditions printanières semblent douteuses, il convient de retarder la plantation le plus possible, de bien réchauffer la semence et d'attendre que le sol soit assez chaud pour permettre un démarrage rapide de la germination et de la levée.

Traitements dans le sillon

Lors de la plantation, il peut être pertinent de réaliser des traitements fongicides dans le sillon pour des champs qui ont des historiques de maladies (rhizoctonie ou pourriture rose). Une bonne évaluation des problèmes durant la saison précédente permet de décider si le traitement est requis une année ultérieure.

Vous trouverez au **tableau 2** les produits recommandés pour le traitement dans le sillon. Le QUADRIS (azoxystrobine) a fait ses preuves pour la lutte contre la rhizoctonie. Toutefois, différentes mesures doivent être prises pour assurer sa répression. Vous pouvez vous référer au bulletin d'information **No 02** du 2 mai 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02pdt08.pdf>) pour plus d'information sur cette maladie.

Pour ce qui est de la pourriture rose, des études américaines ont démontré qu'il est de loin préférable d'utiliser cette méthode par rapport à l'application sur le feuillage. Encore là, il faut s'assurer que toutes les mesures culturales au niveau de l'égouttement et du drainage des sols soient appliquées.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE
Laure Boulet, agronome - Avertisseuse
351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2
Téléphone : 418 862-6341, poste 225 - Télécopieur : 418 682-1684
Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – pomme de terre – 2 mai 2008

Tableau 1 : Fongicides et insecticides homologués pour le traitement des semences

Nom commercial	Matière active	Dose	Famille/ Groupe chimique	Ennemis
POTATO ST-16 TUBERSEAL	Mancozèbe	500 g/100 kg	Dithiocarbamate/M3	<ul style="list-style-type: none"> - Pourriture des plantons - Tache argentée
POLYRAM-16D	Métiram	450 à 650 g/100 kg	Dithiocarbamate/M2	<ul style="list-style-type: none"> - Pourriture des plantons - Gale commune
SENATOR PSPT	Thiophanate-méthyl	500 g/100 kg	Benzimidazole/1	<ul style="list-style-type: none"> - Pourriture des plantons - Verticilliose - Tache argentée
MAXIM PSP	Fludioxonil	500 g/100 kg	Phénylpyrrole/12	<ul style="list-style-type: none"> - Pourriture des plantons - Tache argentée - Rhizoctonie
MAXIM MZ PSP	Fludioxonil + mancozèbe	500 g/100 kg	Phénylpyrrole + Dithiocarbamate/12+M3	<ul style="list-style-type: none"> - Pourriture des plantons - Tache argentée - Rhizoctonie
GENESIS XT	Mancozèbe + Thiophanate-méthyl + Imidaclopride	500 g/100 kg	Dithiocarbamate Benzimidazol Chloronicotines/M+1+4*	<ul style="list-style-type: none"> - Pourriture des plantons - Rhizoctonie - Doryphore de la pomme de terre - Altises - Cicadelles - Pucerons
GENESIS MZ	Mancozèbe + Imidaclopride	500-750g/100 kg	Dithiocarbamate Chloronicotines/M+4*	<ul style="list-style-type: none"> - Fusarium - Doryphore de la pomme de terre - Altises - Cicadelles - Pucerons
ADMIRE 240 ADMIRE SPT ALIAS 240 SC GENESIS 240	Imidaclopride	26-39 ml/100 kg	Chloronicotines/4*	<ul style="list-style-type: none"> - Doryphore de la pomme de terre - Altises - Cicadelles - Pucerons
ACTARA 240 SC	Thiamethoxame	24,6 ml/100kg	Nicotine/4*	<ul style="list-style-type: none"> - Doryphore de la pomme de terre - Puceron - Cicadelle

Tableau 2 : Fongicides et insecticides homologués pour le traitement dans le sillon

Nom Commercial	Matière active	Dose	Famille/Groupe chimique	Ennemis
QUADRIS FL	Azoxystrobine	4 à 6 ml/100 m rang	Strobilurine/11	– Rhizoctonie
RIDOMIL GOLD 480 EC	Métalaxyl	4 ml/100 m rang	Acylamine/4	– Pourriture rose
ADMIRE 240 F ALIAS 240 SC GRAPPLE	Imidaclopride	7,5 à 12 ml/100 m rang ou 0,85-1,3L/ha	Chloronicotines/4*	– Doryphore de la pomme de terre – Pucerons – Altises – Cicadelles
ACTARA 240 SC	Thiamethoxame	3,4 à 4,4ml/100m rang	Nicotine/4*	– Doryphore de la pomme de terre – Pucerons – Cicadelles
PYRIFOS 15G	Chlorpyrifos	140 à 215 g/100 m	Organophosphate/18*	– Larves de taupin
PYRINEX 480 EC	Chlorpyrifos	21,6 ml/100m rang ou 2,4 L/ha	Organophosphate /18*	– Vers fil de fer

* Groupe chimique pour les insecticides